

2f2h CONSEIL SARL

Au capital de 3 000 euros

Siège social 9, rue de la Providence 93160 NOISY LE GRAND

RCS Bobigny B 493 975 965

Siret 493 975 965 00028

Assemblée générale extraordinaire du 15 octobre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quinze octobre, à dix heures.

Les associés de la société 2f2h conseil, société à responsabilité limitée au capital de 3.000 €, se sont réunis au siège social 9 rue de la Providence 93160 NOISY LE GRAND, en assemblée générale extraordinaire, sur la convocation faite conformément aux dispositions des statuts.

Sont Présents :

- | | |
|--------------------------------|-------------------|
| - Olivier FESTOC qui détient | 18 parts sociales |
| - Alexandre FESTOC qui détient | 18 parts sociales |
| - Jérôme FESTOC qui détient | 17 parts sociales |
| - Anabelle FESTOC qui détient | 32 parts sociales |
| - Annie PERON qui détient | 15 parts sociales |

Ils détiennent ensemble cent parts sociales sur un total de 100 parts.

La totalité des parts étant représentée, l'assemblée est habilitée à prendre des décisions ordinaires et extraordinaires conformément aux statuts.

L'assemblée est présidée par Madame Anabelle FESTOC.

La présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- La feuille de présence à l'assemblée, dûment émargée et certifiée par la Présidente
- Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée de ce jour

Elle rappelle que tous les documents communiqués aux associés ont été tenus à la disposition des associés au siège social conformément aux dispositions légales et réglementaires.

La présidente rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Modification de l'objet social de la SARL 2f2h conseil
- Création d'une dénomination commerciale
- Modification de la durée de la société

Première résolution

Les associés ont apporté des modifications à l'article 2 des statuts de la SARL 2f2h conseil. La nouvelle rédaction de cet article, est la suivante :

La Gestion des Ressources Humaines

- Toutes prestations de conseil, d'assistance, d'audit et d'accompagnement auprès des entreprises en matière de gestion des ressources humaines, d'organisation du travail
- L'activité de recrutement et de placement, incluant la chasse de têtes, l'évaluation des compétences, et l'aide à la mobilité professionnelle,
- Le pilotage de la paie et des déclarations sociales y afférentes,

- La conception, l'organisation voire l'animation de formations professionnelles continues, de séminaires et d'ateliers...

L'Administration et la Gestion de TPE et PME

- Toutes prestations d'externalisation administrative et comptable, de secrétariat général, de facility management, d'office manager,
- Le suivi budgétaire, le contrôle de gestion,
- L'assistance aux fonctions comptables en lien avec les professions réglementées (expertise-comptable, commissariat aux comptes) et l'organisation administrative interne, à l'exclusion de l'exercice des professions réglementées (expertise-comptable, commissariat aux comptes),
- L'accompagnement des entreprises dans la vie juridique courante (rédaction d'actes, formalités de greffe, modifications statutaires, à l'exclusion de toutes les activités réservées aux professions libérales réglementées).

Le Conseil en Organisation et le Pilotage de Projet

- Le conseil en management et organisation d'entreprise, y compris la réalisation d'audits organisationnels et fonctionnels,
- L'élaboration et la mise en place de procédures internes, la réalisation de contrôles internes
- Le pilotage, la gestion et l'assistance à maîtrise d'ouvrage de projets.

Activités Connexes

- La réalisation d'études et de diagnostics, l'élaboration et la diffusion de tous supports ou documentation en lien avec les activités de la société,
- Et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes, ou susceptibles d'en faciliter la réalisation et le développement.

Les associés approuvent à l'unanimité les modifications apportées à l'objet social et donnent tout pouvoir à Anabelle FESTOC, la gérante pour actualiser les statuts et réaliser toutes les démarches de publication et d'enregistrement.

Deuxième résolution

Les associés décident de créer une dénomination commerciale venant modifier l'article 3 des statuts de la SARL 2f2h conseil. Cette dénomination est la suivante :

Collab'RH

Cette dénomination commerciale sera utilisée pour les documents de communication : cartes de visite, site web, pied de page de courriels, documents commerciaux & marketing...

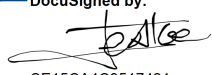
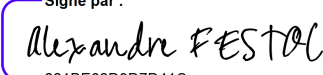
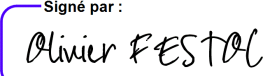
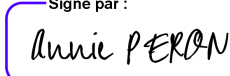
Les associés approuvent à l'unanimité la création d'une dénomination commerciale et donnent tout pouvoir à Anabelle FESTOC, la gérante pour actualiser les statuts et réaliser toutes les démarches de publication et d'enregistrement.

Troisième résolution

Les associés décident de prolonger la durée de la société à 30 ans venant modifier l'article 6 des statuts de la SARL 2f2h conseil.

Les associés approuvent à l'unanimité cette nouvelle durée fixée à 30 ans et donnent tout pouvoir à Anabelle FESTOC, la gérante pour actualiser les statuts et réaliser toutes les démarches de publication et d'enregistrement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h00.

<p>Jérôme FESTOC</p> <p>DocuSigned by:  CE15CA4C9517431...</p>	<p>Alexandre FESTOC</p> <p>Signé par :  221BE62D9D7D41C...</p>
<p>Olivier FESTOC</p> <p>Signé par :  8733F19093FC41D...</p>	<p>Annie PERON</p> <p>Signé par :  69143F0A780B4DC...</p>
<p>Anabelle FESTOC</p> 